



Placé en disponibilité d'office pour maladie

Par **Jouanin Philippe**, le **08/12/2016** à **16:35**

Bonjour,

Je suis Fonctionnaire à La Poste, âgé de 58 ans et en congés maladie depuis le 23/12, suite à un genou (menisque + ligaments croisés internes).

Mon dossier SANTE est passé en Comité Médical, hier 07/12/2106, ET en l'absence de l'avis du médecin de contrôle, un avis de cette Commission n'a pas pu être émis.

D'après le Comité médical, je vais être placé en disponibilité d'office pour maladie à compter du 10/12/2016, pour un mois!

Pourtant. Le 21/11 Dernier, j'avais été reçu par le médecin conseil, médecin agréé pour cette expertise médicale.

Le dossier, son expertise aurait dû être revenu dans les temps pour statuer sur mon cas...

Que dois-je faire, sachant que j'arrive en fin de droits et que je risque de ne pas être rémunéré ET pourtant, je suis, moi, de bonne foi!

MERCI de me donner une réponse sur laquelle m'appuyer.

Cordialement.

Mr Ph JOUANIN.

Par **P.M.**, le **08/12/2016** à **16:47**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...